

### *Les crédits*

Les fonds disponibles par l'entremise de FEDNOR sont bien sûr limités. Il serait nécessaire de conclure une nouvelle entente avec le gouvernement provincial si nous devons implanter quelque chose d'énorme ou un méga-projet dans le nord de l'Ontario. J'encouragerais la province à répondre si nous réussissions à en arriver à un tel projet.

J'ai cependant quelques mises en garde à faire. En ce qui concerne les versements qui tiennent lieu de droits de coupe et que touchent, d'une part, la Société de développement du Nord de l'Ontario, la SDNO, et d'autre part, les fonds du patrimoine du gouvernement provincial, je dois dire bien franchement qu'il ne semble pas y avoir suffisamment de coordination entre ces fonds. Cela me déçoit. La SDNO a beaucoup coopéré avec FEDNOR, mais la plupart de ses contributions consistent en garanties d'emprunt ou en prêts remboursables. Cela, je dois le dire à mon honorable collègue, ne constitue pas la réponse à la perte de 2 000 emplois.

Nous devons amener le gouvernement provincial—et je me demande ce que mon honorable ami, le député de Kenora—Rainy River, dirait à ce sujet—à participer de façon plus globale à ce qui se fait dans le nord de l'Ontario au lieu de se contenter de garantir des emprunts. Je recommanderais d'en discuter intensivement après que notre sous-comité du conseil d'administration de FEDNOR sera rentré de sa visite à Elliot Lake.

Je ne voudrais pas laisser le député oublier tout ce que nous avons pu accomplir dans la région. J'ai ici une liste de plusieurs douzaines d'investissements que FEDNOR a faits en faveur de petites entreprises, depuis un montant de 14 000 \$ pour un petit commerce d'aliments et boissons jusqu'à un montant de 250 000 \$ pour un commerce de détail. Tout cela représente des emplois. Nous ne devons pas abandonner ces activités non plus.

Entre temps, nous devons nous concentrer sur Elliot Lake si nous le pouvons par le truchement de FEDNOR, et faire également tout notre possible pour en arriver à un plan global.

• (1530)

**L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)):** Madame la Présidente, comme mon collègue qui vient tout

juste de prendre la parole, je parlerai du développement régional dans l'Ouest.

La motion se lit comme suit:

Que la Chambre blâme le gouvernement de n'avoir pas protégé, appuyé et favorisé les économies régionales du Canada de manière à éliminer les disparités qui sévissent dans les provinces de l'Atlantique, le nord de l'Ontario et l'Ouest et le Nord canadiens.

Pas un mot sur ce que l'opposition ferait différemment ou, présument, mieux que nous. Depuis tout à l'heure que j'écoute le débat, les députés de l'opposition n'ont rien trouvé de bon dans nos réalisations et ils ne disent pas non plus ce qu'ils feraient différemment s'ils étaient à notre place.

Quelle est en fait la situation? Dans l'Ouest du Canada, l'économie est largement fondée sur les ressources naturelles. Près de la moitié de nos exportations vont aux États-Unis. Or, quelque 85 p. 100 de celles de l'Ouest sont liées aux ressources naturelles, et elles ne subissent que peu de transformation ici au Canada avant de passer la frontière. Nous faisons face à des conditions difficiles sur les marchés. Il ne faut pas sous-estimer le problème.

Je communique régulièrement avec les responsables de l'application de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, qui travaillent à Regina. En examinant les statistiques météorologiques, ils ont constaté que des six pires années qu'a connues l'Ouest du pays du point de vue des conditions du temps—depuis que nous avons commencé à conserver ce genre de données—cinq de ces six années étaient dans la décennie 80, 1937 étant l'exception. Ces cinq années de la décennie 80 et 1937 ont été les six pires années pour les Prairies. En outre, une bonne partie des activités de l'Ouest ont trait à l'agriculture, une ressource naturelle.

Dans ce contexte de mauvaises conditions climatiques de fluctuation des prix des denrées, que ce soit le pétrole ou certains métaux—pour le bois d'oeuvre, c'est une autre histoire—, l'opposition peint tout en noir. Il ne fait aucun doute qu'il existe des problèmes, mais, si on regarde quelques-uns des chiffres, on voit qu'ils disent bien autre chose que la motion et qu'ils démentent les propos que nous avons entendus jusqu'ici dans ce débat.

En fait, le Manitoba et l'Alberta viennent au deuxième rang pour les taux de chômage les plus faibles du pays. Plus de 400 000 emplois—de nouveaux emplois, dont 85